

Rozérieulles, le 8 décembre 2014

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE**

**Jeudi 4 décembre 2014**

### **Conseil d'administration : budget 2015 de l'agence de l'eau adopté**

Cette adoption est intervenue au terme d'un débat de deux heures et après un vote nominatif.

L'ensemble des administrateurs présents et représentés du collège des collectivités territoriales et des usagers et le représentant du personnel (23) se sont abstenus, le collège des représentants de l'État (11) ainsi que le président du Conseil d'administration ayant voté pour.

En s'abstenant, les 23 membres ont souhaité à la fois « exercer le mandat et les responsabilités qui leur ont été confiées sans bloquer le système » (*car si le budget n'est pas adopté, plus de possibilité d'attribuer de nouvelles aides financières*) mais ils ont aussi souhaité renouveler « l'expression de leur inquiétude et leur mécontentement » quant au prélèvement triennal décidé par l'État sur les budgets des agences de l'eau ([cf. délibération du 16/10/2014](#)). Ce prélèvement, s'il était confirmé pour les années à venir (près de 60 millions d'euros sur 4 ans), remettrait en cause l'équilibre financier du 10<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau.

#### **CONTACT PRESSE**

Florence Chaffarod  
Cécilia Ledran  
Tél. 03.87.34.48.59  
cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Suivez l'actualité  
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :  
[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)

Cette hypothèse d'adaptation fait partie des scénarios de travail envisagés par la Commission des Programmes chargée de la révision du 10<sup>ème</sup> programme, qui devra évaluer l'impact en termes de dépenses (aides) et de recettes pour les années à venir.

Le budget 2015 de l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'élève en dépenses à 205,29 millions d'euros et en recettes à 188,45 millions d'euros.

<b>Dépenses (en millions d'euros)</b>		<b>Recettes (en millions d'euros)</b>	
Interventions (aides accordées)	159,78	Redevances	177,51
Dépenses courantes	19,65	Autres recettes	0,59
Charges de régularisation	1,39	Remboursement et avances et prêts	10,35
Contribution Onema + redevance pour pollution diffuse	10,37		
Prélèvement exceptionnel	14,10		



**Prochaine séance de la Commission des aides financières : 19 mars 2015**  
**Prochaine séance du Conseil d'administration : 19 mars 2015**